Le magazine des militants de la Région Centre-Val de Loire

InterVals

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

N°158 Décembre 2022



SPECIAL CONGRES

Une feuille de route TRACÉE

Edito



Congrès de l'Uri Centre-Val de Loire

Une CFDT **COHÉRENTE ET COMBATIVE !**

UNE ACTUALITÉ CHARGÉE NOUS ATTEND

Réunis à Chartres à l'occasion du 15e congrès de la CFDT Centre-Val de Loire, les syndicats ont largement validé le rapport d'activité (adopté à 77,94 %) et la résolution générale (à 80,57%). Les débats, riches et sans concession, donnent désormais un mandat clair à la CFDT Centre-Val de Loire pour mener son action pour les quatre années à venir. Avec 24 grandes thématiques figurant dans les orientations, comme le développement, l'accompagnement, la santé publique, etc... la tâche est ambitieuse et nous comptons sur le renfort des nouveaux membres élus grâce à la modification des statuts de 2021 pour assurer la réalisation des chantiers.

Et nous ne sommes pas en reste face à l'actualité qui nous attend à l'interne de la CFDT comme à l'externe.

Concernant l'interne, nous allons devoir aussi absorber des tâches qui découlent du Congrès Confédéral de Lyon en commençant par les formations de tronc commun liées au nouveau fonctionnement des instances représentatives dans la Fonction Publique et ensuite la mise en place conjointement avec les Fédérations et la Confédération des «rendez-vous des syndicats».

UN RENDEZ-VOUS DES SYNDICATS, POURQUOI ?

Parce que la résolution générale de Lyon nous invite à « clarifier le rôle de chacune de nos structures pour une CFDT plus efficace » et cela commence par le syndicat (1.1.1.2).
«Un chantier spécifique sera conduit avec eux pour les renforcer, clarifier leurs prérogatives et faciliter la réalisation de leurs missions, aujourd'hui difficiles à exercer pour certains». Ce « avec eux », nous le traduisons par une opération inédite dans sa forme, son organisation et la posture qu'elle revendique : une tournée des syndicats.

Nous ne manquerons donc pas de revenir vers vous lorsque les dates et la démarche seront bien calées avec les Fédérations et la Confédération.

UNE RÉFORME DES RETRAITES UNE PÉRIODE BIEN MOUVEMENTÉE

La période à venir sera aussi mouvementée avec la nouvelle réforme des retraites : la CFDT a affirmé son refus du recul de l'âge de la retraite comme de toute augmentation de la durée de cotisation. SI le gouvernement persiste dans cette voie, notre organisation devra réussir la mobilisation pour s'opposer au projet gouvernemental.
Le calendrier risque donc d'être chargé, vous l'aurez compris, puisqu'après les élections Fonctions Publiques, l'essentiel des renouvellements des CSE aura lieu en 2023. Deux rendez-vous importants, à la fois pour votre représentativité dans vos établissements, mais aussi pour rester la 1ère organisation syndicale en région Centre-Val de Loire comme au national.

HAUSSE DE L'INFLATION UN FACTEUR AGRAVANT POUR LES MÉNAGES LES PLUS PRÉCAIRES

Au-delà, l'actualité sur l'énergie, tout comme la hausse de l'inflation, risque d'être un facteur aggravant pour la santé des entreprises mais aussi pour les ménages les plus fragiles et précaires. Il faut donc que toute la CFDT, à tout niveau, soit en capacité d'agir pour pallier ces difficultés.

Nous avons pleinement conscience de l'énergie et du travail que vous mettez en œuvre, mais aussi de ce qui va nous rester à accomplir ensemble.

Pour autant nous souhaitons vous féliciter sur le travail accompli sur cette année 2022 et surtout nous n'oublions pas de vous souhaiter en cette période de passer d'agréables fêtes de fin d'année avec vos familles et vos proches.
Cette période doit aussi vous permettre de vous ressourcer.

Nathalie DUMAIS
Secrétaire Générale Adjointe

agenda

7 FÉVRIER 2023

REMISE DES PRIX DES L'AURÉATS DU GRAND BOOST

2 MARS 2023

CONGRÈS UD 45



15ème CONGRÈS DE L'URI CENTRE VAL-DE LOIRE À CHARTRES



■ ACCUEIL PAR L'UD 28

Le Congrès s'est déroulé les 8 et 9 novembre 2022 à Chartres. Un accueil de présentation nous a été fait par Christine Le Moal, secrétaire de l' Union Départementale de l'Eure-et-Loir.

La CFDT en Eure et Loir c'est :

- 2627 Adhérents dont 1516 femmes
- 253 Cadres
- 5 Syndicats.

Le département de l'Eure-et-Loir compte actuellement 24 741 entreprises privées ou publiques. Cela représente un nombre total de 129 302 salariés.



Sur l'ensemble de l'année écoulée, 3 604 nouveaux établissements d'entreprises ont été créés dans le département, (chiffre 2020).

En Eure-et-Loir, il y a plein de choses à voir : la cathédrale de Chartres certes, mais aussi d'autres monuments historiques comme les châteaux en Vallée de l'Eure, en Haute Vallée du Loir et dans le Perche, des moulins en Beauce,... et encore tout plein de pépites qui méritent d'aller y jeter un coup d'oeil.

De nouvelles orientations
UNE ÉQUIPE MOTIVÉE !

Les nouveaux statuts ont été votés par les syndicats lors du congrès extraordinaire du 7 décembre 2021 à Blois. Ils ont permis d'ouvrir plus de places pour les syndicats au Bureau Régional (40 membres dont 20 places pour les syndicats) et aussi d'élargir la commission exécutive jusqu'à 9 membres. Les statuts laissent aussi place à des assemblées générales de syndicats et non plus à des comités régionaux.

■ RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les syndicats CFDT du Centre-Val de Loire ont validé à 77,94 % les quatre années précédentes. Trois objectifs inscrits dans la précédente mandature et salués par les syndicats dans leurs interventions relatives au développement, aux actions de proximité et l'accompagnement des syndicats et des sections. Les syndicats ont pu s'exprimer sur ce qui a fonctionné mais aussi sur ce qui demande à progresser ou s'améliorer dans l'avenir.

Pour	318	77,94 %
Contre	90	22,06 %
Abstention	0	

Vote sur le quitus au trésorier :

Pour	385	94,36 %
Contre	23	5,64 %
Abstention	0	

Le quitus est très largement donné par les syndicats

■ LES ORIENTATIONS



Les syndicats devaient ensuite définir la feuille de route de la CFDT Centre Val de Loire pour les 4 ans à venir en votant les orientations. Ils ont d'abord déposé des amendements sur le projet, dont 4 ont été mis en débat.

Les orientations sont autant de pistes à travailler sur la mandature afin de traverser ce contexte de crise et de changement social que nous vivons de façon accélérée depuis la crise covid, mais aussi en cette période d'élections de représentativité que ce soit dans les Fonctions Publiques que dans les secteurs privés.

Notre crédibilité à tous les niveaux dépendra de notre savoir-faire et surtout de notre capacité à produire le changement.





Les orientations s'articulent autour de 3 thématiques :

- Militer efficacement à la CFDT,
- S'affirmer et s'afficher comme première organisation syndicale en région Centre,
- Pouvoir agir et jouer notre rôle sur le plan territorial.

D'un point de vue territorial, l'URI souhaite peser davantage sur la qualité de vie du travail à travers une politique de logement permettant d'accéder à un logement proche du lieu de travail. Elle pourra aussi s'appuyer sur le travail (engagé, lors de la mandature écoulée, avec l'Anact) visant à améliorer les déplacements domicile-travail. À moyen terme, il s'agit de proposer aux entreprises d'un secteur géographique défini des alternatives à la voiture individuelle. Un chantier d'importance est aussi à mener sur la santé publique dans cette nouvelle mandature.

Faire face à ces enjeux nécessite que nous puissions ensemble trouver nos modes de fonctionnement et notre organisation. Cette phase est importante car votée massivement au Congrès Confédéral.

Après les débats sur les amendements les orientations ont été votées :

Pour	311	80,57 %
Contre	75	19,43 %
Abstention	22	5,39 %

Les amendements mis en débat

AMENDEMENT 1.5

TEXTE INITIAL

Faire face à ces enjeux nécessite de se réinterroger sur nos modes de fonctionnement et notre organisation. Il nous faut approfondir de nouveaux modes de collaborations, de mutualisations entre structures CFDT pour être plus efficace et renforcer la proximité avec les salariés. L'accompagnement des militants et des structures doit être une préoccupation constante, non pas pour «faire à la place de» ou «dire que faire» mais bien pour donner tous les outils nécessaires pour être émancipé et agir sereinement.

PROPOSITIONS DE MODIFICATION

Pour faire face à ces enjeux de développement et de renouvellement, il nous faut tester de nouveaux modes de collaborations, de mutualisations entre structures CFDT pour être plus efficace et renforcer la proximité avec les salariés. L'accompagnement des militants et des structures doit être une préoccupation constante, non pas pour « faire à la place de » ou « dire que faire » mais bien pour donner tous les outils nécessaires pour être émancipé et agir sereinement.

Pour	159	38,97 %
Contre	249	61,03 %
Abstention	0	

AMENDEMENT 2.3.3.2

TEXTE INITIAL

La CFDT Centre-Val de Loire forme actuellement 2,5 % de ses adhérents et militants, c'est très insuffisant. L'objectif de la mandature est donc d'augmenter de manière significative le nombre de militants formés.

PROPOSITIONS DE MODIFICATION

La CFDT Centre-Val de Loire forme actuellement 2,5 % de ses adhérents et militants, c'est très insuffisant. L'objectif de la mandature est donc d'augmenter de manière significative le nombre de militants formés. Pour y parvenir, il est primordial que davantage de syndicats inscrivent leurs adhérents aux formations proposées.

Pour	254	62,25 %
Contre	149	36,52 %
Abstention	5	1,23 %

La proposition de modification est intégrée.

AMENDEMENT 3.5.1

TEXTE INITIAL

Les adhérents sont une source de démocratie pour la CFDT, ils nous permettent aussi d'assurer notre renouvellement générationnel. L'ambition de la CFDT Centre-Val de Loire est de faire adhérer tous les salariés et agents qui s'expriment avec les valeurs de la CFDT ainsi que présentés ou élus sous son étiquette.

PROPOSITIONS DE MODIFICATION

Les adhérents sont une source de démocratie pour la CFDT, ils nous permettent aussi d'assurer notre renouvellement générationnel. L'ambition de la CFDT Centre-Val de Loire est de faire adhérer tous les salariés et agents qui s'expriment avec les valeurs de la CFDT.

Pour	133	32,60 %
Contre	243	59,56 %
Abstention	32	7,84 %

La proposition de modification est donc refusée par les syndicats.

AMENDEMENT 4.5.2

TEXTE INITIAL

La CFDT Centre-Val de Loire demandera une action spécifique pour une offre de logement plus vaste et diversifiée afin de permettre la plus grande attractivité de notre région.

PROPOSITIONS DE MODIFICATION

La CFDT Centre-Val de Loire revendiquera une meilleure cohérence des politiques publiques d'aménagement du territoire afin d'améliorer le lien entre l'emploi et le logement. Ce n'est pas le cas avec la création de zone d'activité favorisant les implantations d'entreprises sur des terres d'origines agricoles.



Ces secteurs éloignés des centres urbains, sont inadaptés pour accueillir des familles de salariés. Les salariés habitent majoritairement dans des zones urbaines et péri urbaines, en des lieux beaucoup trop distants de ces zones d'activités, ce qui génère des difficultés de recrutements pour les entreprises et nécessite un véhicule personnel pour aller travailler.

Pour	238	58,62 %
Contre	168	41,38 %
Abstention	2	0,49 %

La proposition de modification est intégrée.



Élection du Bureau Régional

ÉLECTION - COLLEGE 1
Candidatures présentées par le Bureau Régional

N° du Vote	Intitulé du vote	Bulletins exprimés	Mandats exprimés	Bulletins Retirés	Mandats Retirés
31	Élection Collège 1	38	393	38	408
Liste/Candidats	Mandats	% sur les mandats exprimés			
AVELINE Teddy	379	96,44 %	Élu(e)		
AZOUZI Habiba	281	71,50 %	Élu(e)		
BLOT Caroline	382	97,20%	Élu(e)		
BOUADMA Rachid	364	92,62 %	Élu(e)		
DEBANNE Frédéric	333	84,73 %	Élu(e)		
DEFORGE Marguerite	339	86,26 %	Élu(e)		
DUMAIS Nathalie	361	91,86 %	Élu(e)		
FLACHER Martine	368	93,64 %	Élu(e)		
FRAIPONT Éric	244	62,09 %	Élu(e)		
LE MOAL Christine	360	91,60 %	Élu(e)		
LE ROY Guillaume	346	88,04 %	Élu(e)		
LORY Gilles	288	73,28 %	Élu(e)		
RAHARD Xavier	379	96,44 %	Élu(e)		
THIBERGE Cécile	192	48,85 %			
UBEL Nicolas	295	75,06 %	Élu(e)		
VISEUX Thierry	285	72,52 %	Élu(e)		

ÉLECTION - COLLEGE 2
Candidatures présentées par les syndicats

N° du Vote	Intitulé du vote	Bulletins exprimés	Mandats exprimés	Bulletins Retirés	Mandats Retirés
32	Élection Collège 2	38	393	38	408
Liste/Candidats	Mandats	% sur les mandats exprimés			
BABAULT David Chimie Energie CVL	378	96,18 %	Élu(e)		
CHAUSSEPIED Bruno Interco 37	314	79,90 %	Élu(e)		
GIRAUD Sébastien Prot. Soc. du Centre	368	93,64 %	Élu(e)		
GIRAULT Franck Santé Sociaux 41	319	81,17 %	Élu(e)		
JULIEN Marie Services CVL	333	84, 73 %	Élu(e)		
MALLET Christine Santé Sociaux 28	331	84,22 %	Élu(e)		
MELON Ludovic 3 C BVL	314	79,90 %	Élu(e)		
PILON Patricia 3 C BVL	355	90,33 %	Élu(e)		
REPELIN Thierry Banque Assur CVL	355	90,33 %	Élu(e)		
RODRIGUEZ Hervé Retraités du 18	314	79,90 %	Élu(e)		
TARIGHT Patrice Métallurgie CVL	355	90,33 %	Élu(e)		
VENTURO Cécilia Interco du 45	377	95,93 %	Élu(e)		
WIART Jean-Philippe ETS & Arsenaux 18 et 36	364	92,62 %	Élu(e)		

Le Bureau Régional c'est ensuite réuni pour élire la Commission Exécutive

Sont Elu(e)s

Secrétaire Général :	Gilles Lory
Secrétaire Générale Adjointe :	Nathalie Dumais
Trésorier :	Xavier Rahard
Membres :	Christine Le Moal
	Eric Fraipont
	Teddy Aveline
	Nicolas Ubel



Alexandra A. sociétaire a dit : “Je prévois pour mes vieux jours même si j’en suis encore loin.”

Vous faites bien Alexandra.

La Macif vous accompagne pour préparer votre retraite.

Assurez-vous des revenus complémentaires et une protection complète pour votre retraite avec nos offres d’épargne assurance-vie et de prévoyance.

Découvrez tous nos conseils et solutions retraite en agence ou sur **macif.fr**

MACIF

La Macif, c’est vous.

Scannez ici pour prendre rendez-vous

Les contrats d’épargne assurance-vie et d’épargne retraite assurance-vie **comportent des supports en unités de compte sur lesquels il existe un risque de perte en capital.**

Ces solutions proposées par la Macif sont assurées par **Mutavie SE**, Société européenne à Directoire et Conseil de surveillance. Entreprise régie par le Code des assurances. Capital : 46 200 000 €. RCS Niort B 315 652 263. Siège social : 9 rue des Iris CS 50 000 Bessines 79088 Niort Cedex 9.

Campagne réalisée à partir de témoignages de sociétaires Macif. Photo prise par le sociétaire.

Les solutions de prévoyance proposées par la Macif sont assurées par **Apivia Macif Mutuelle**, mutuelle régie par le Livre II et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75 015 Paris cedex 15.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L’INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d’assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

LE CONGRÈS EN IMAGES ...
ON Y ÉTAIT !



RETOUR DE LA LOGISTIQUE

Les euréliens et euréliennes vous ont accueilli pendant les 2 jours du 15ème Congrès de notre Région Centre-Val de Loire. Ce furent 2 jours intensifs pour nos militants de la logistique.
Pendant ces 2 jours vous avez croisé : Annette, Christine, Valérie, Gérard, Olivier, Elisabeth, Patricia, Aurélie, Patrick.

Un très grand bravo et un très grand merci à toute l'équipe organisatrice qui a rendu ce congrès pour les congressistes léger de toute contrainte matérielle. Merci pour leur accueil. Un grand merci aussi aux intervenants et partenaires qui ont contribué à la réussite de ce congrès.

J'espère que ce petit voyage en Eure-et-Loir vous a plu et je vous dis à bientôt.

Témoignage d'un des militants en charge de la logistique sur l'organisation du congrès :

« Je l'ai bien vécu, après un léger cafouillage au début que l'on a su dépasser.
J'ai apprécié d'avoir une seule référente très active.
Et j'ai aussi apprécié d'avoir des organisateurs à l'écoute et très réactifs.
Un sentiment de reconnaissance «du petit personnel» par les congressistes et les organisateurs».





LE NOUVEAU BU



Gilles LORY
Secrétaire Général



Nathalie DUMAIS
Secrétaire Générale Adjointe



Xavier RAHARD
Trésorier Régional



Teddy AVELINE



Habiba AZOUZI



David BABAULT



Marguerite DEFORGE



Martine FLACHER



Éric FRAIPONT



Guillaume LEROY



Christine MALLET



Ludovic MELON



Hervé RODRIGUEZ



Cécilia VENTURO









UREAU RÉGIONAL


Caroline BLOT


Rachid BOUADMA


Bruno CHAUSSEPIED


Frédéric DEBANNE


Sébastien GIRAUD


Franck GIRAULT


Marie JULIEN


Christine LE MOAL


Patricia PILON


Thierry REPELLIN


Patrice TARIGHT


Nicolas UBEL


Thierry VISEUX


Jean-Philippe WIART






cfdt:













INTERVENTION CONFÉDÉRALE

ACTUALITÉ REVENDICATIVE
DES SUJETS FORTS SUR LA TABLE

Lydie NICOL, Secrétaire Nationale, était présente au Congrès de l'Uri Centre-Val de Loire. Elle est intervenue sur l'actualité revendicative abordant les sujets suivants :

- Les salaires et le pouvoir d'achat,
- La question de l'énergie qui pèse sur les ménages,
- La croissance ralentie,
- La réforme de l'assurance chômage,
- La crise énergétique ou le gouvernement n'a que des mesures de court terme,
- Les retraites,
- Les discussions territoriales sur la santé publique.

LES RETRAITES : LIGNE ROUGE POUR LA CFDT

Le sujet phare qui a occupé le débat ensuite a tourné autour de la question des retraites. La Secrétaire Nationale à rappelé très clairement que les syndicats au congrès de Lyon avaient donné une ligne rouge précise et que pour la CFDT, la réforme ne doit pas se résumer uniquement au report de l'âge légal. Pour autant, même si l'organisation n'est pas dupe quant aux volontés du gouvernement d'aller au bout, c'est notre rôle de faire passer des propositions qui sont aussi ancrées dans nos textes de congrès comme la pénibilité, etc ...

LA CFDT FORCE DE PROPOSITIONS FACE AU GOUVERNEMENT

Il est très clair pour la CFDT que si le gouvernement ne bouge pas, il faudra une mobilisation importante de la part des adhérents, il en va de la crédibilité de notre organisation.

Nous devons donc en plus de préparer nos baskets, préparer et expliquer à nos adhérents la nécessité de prendre le temps de la rue pour peser.
Nous devrons être nombreux pour montrer notre force de frappe, car sur ce sujet être la première organisation ne suffira pas face à la volonté irréductible du gouvernement sur les retraites.

POLITIQUE MIGRATOIRE : PAS DE CONCURRENCE ENTRE LES EMPLOIS

Un autre sujet sur les travailleurs immigrés a aussi fait l'objet d'un temps de réponse de la part de Lydie.

Il ne faut pas se tromper, il n'y a pas de concurrence, les emplois occupés sont des emplois en tension qui ne trouvent aucun candidat. La politique migratoire telle que le gouvernement la gère ne nous convient pas et une fois que le travailleur ou la travailleuse a acquis le droit de travailler sur notre sol, c'est notre devoir d'organisation syndicale de vérifier qu'ils ne soient pas discriminés sur leurs droits du travail. ■

Lydie NICOL

- Responsable de la politique en direction des jeunes,
- Responsable de la politique d'insertion et de lutte contre la pauvreté,
- Responsable de la politique de développement et des pratiques syndicales,
- Responsable du service aux adherents,
- Co-responsable du chantier ARC.

RESPONSABILITÉS SYNDICALES

- 2022 Secrétaire nationale,
- 2018 Secrétaire Générale de l'Union Régionale Bretagne et membre du Bureau National,
- 2014 Secrétaire de l'Union départementale du Finistère,
- 2013 Permanente à l' UD Finistère,
- 2003 Élue CE et DP à la Brittany Ferries.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Agent d'escale.

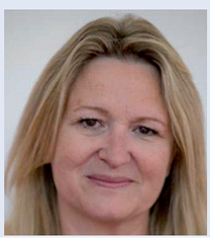




TABLE RONDE

RESTITUTION ENQUÊTE

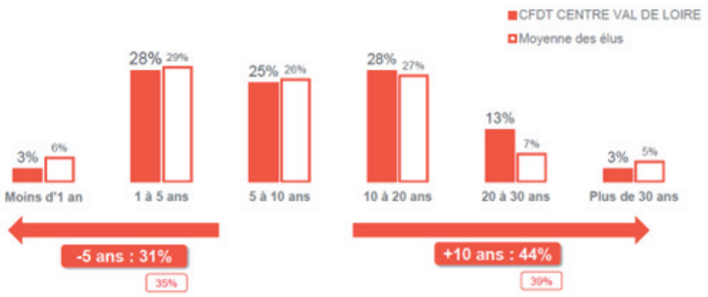
QUALITÉ DE VIE MILITANT ET TÉMOIGNAGE



QUELQUES RÉSULTATS ...

UN RENOUVELLEMENT MOYENNEMENT DYNAMIQUE

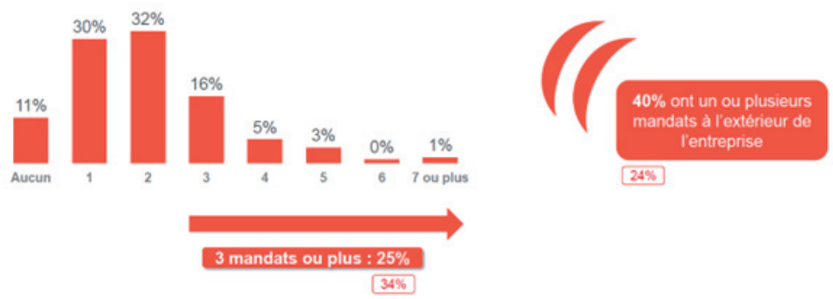
Depuis combien de temps exercez-vous une activité syndicale ?



Le renouvellement, soit par la jeunesse dans le mandat ou par l'âge, devient urgent.
Les témoignages ont permis d'insister sur l'exercice des 3 mandats et la nécessité de préparer la suite dans les équipes afin de ne pas se retrouver dépourvus de candidats et donc permettre à la CFDT d'être toujours représentative dans les entreprises.
Pour cela il faut promouvoir la formation dans les équipes, les sections afin de permettre la montée en compétences et en responsabilités.

UN QUART DES REPRÉSENTANTS DE LA CFDT CENTRE VAL DE LOIRE ONT 3 MANDATS OU PLUS

Combien avez-vous de mandats au total au sein de l'entreprise ?



POURQUOI CETTE ENQUÊTE AUPRÈS DE NOS MILITANTS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ?

Vous avez été nombreux à nous alerter en Comité Régional sur certaines difficultés éprouvées par les militants de vos structures en sortie de Covid.

Il nous a donc semblé important de nous pencher sur la qualité de vie des militants CFDT. Pour cela le Bureau Régional a voté la mise en place d'une enquête auprès des militants pour connaître un peu plus leurs difficultés ou au contraire leurs aisances.

Cette enquête, sous-traitée auprès de notre partenaire Malakoff-Humanis, nous a permis de repérer des thèmes à aborder en Région Centre pour outiller les militants et faciliter l'action syndicale. Vos retours d'expérience lors de cette table ronde nous permettront, pendant cette mandature de travailler à la conception de ces outils.

TÉMOIGNAGES



Pour témoigner de différents points nous avions invité à cette table ronde 3 militantes :

Isabelle Chapillon
Secrétaire générale du syndicat SGA 45,

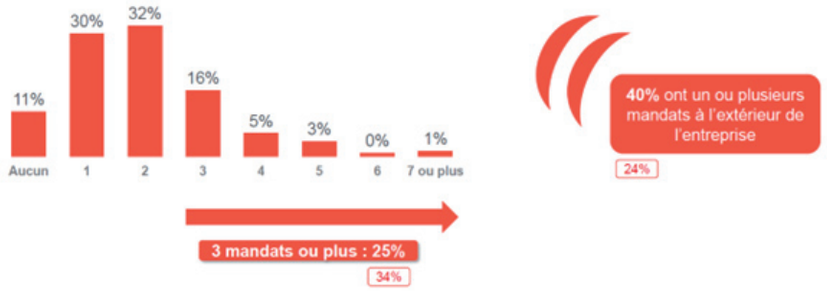
Sandrine Blin
Secrétaire générale adjointe du syndicat Chimie Energie,

Alice Queval
Déléguée syndicale à la Caisse d'Epargne Loire Centre.



UNE MONTÉE EN COMPÉTENCE SUR DIFFÉRENTS SUJETS INDÉNIABLE AU TRAVERS DE L'EXPÉRIENCE SYNDICALE

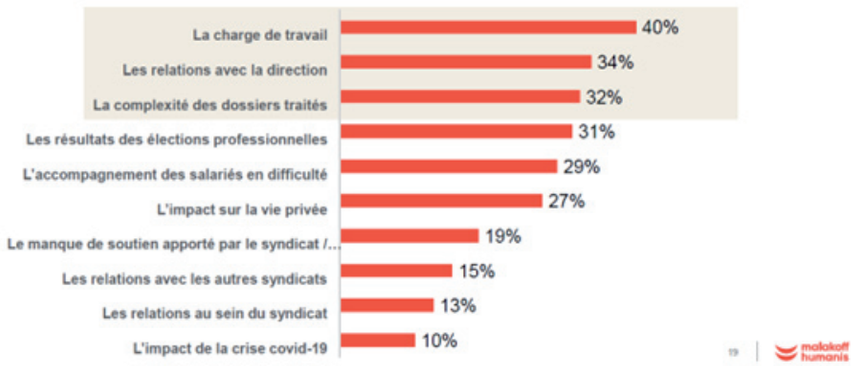
Quelles sont les compétences que vous avez développées dans le cadre de votre activité syndicale ?



Nous avons pu démontrer que pour certains militants qui tentaient de faire reconnaître les acquis de compétences dans le syndicalisme, cela marchait.
C'est la loi Rebsamen qui prévoit cela, il est vraiment nécessaire que tous les militants s'emparent du sujet et essaient de valider cette reconnaissance car plus nous serons nombreux et plus les employeurs seront à l'aise avec ce dispositif. En effet, c'est souvent le manque de connaissance qui freine les employeurs.
Si vous avez des questions sur ce sujet n'hésitez pas à solliciter l'URI Centre-Val de Loire.

LA CHARGE DE TRAVAIL ET LES RELATIONS AVEC LA DIRECTION COMME PRINCIPALES SOURCES DE STRESS POUR LES ÉLUS DE LA CFDT CENTRE-VAL DE LOIRE

Quelles sont vos principales sources de stress dans votre activité syndicale ?



Malgré des résultats de représentativité parfois pas à la hauteur sur le terrain, une militante nous a confié que ce qui la fait tenir c'est son engagement syndical mais avant tout le collectif CFDT et sa section syndicale.
C'est bien de pouvoir compter sur les camarades CFDT pour partager, échanger et être écouté.

C'est une aide psychologique précieuse pour continuer d'avancer.

L'URI Centre-Val de Loire va maintenant se saisir de cette enquête pour cette nouvelle mandature afin de vous proposer des outils facilitateurs dans l'exercice de vos mandats afin de vous permettre de rebondir et d'être plus serein.

NOS PARTENAIRES

Nous remercions les partenaires présents lors de notre congrès, c'est toujours un moment d'échange intéressant pour les militants CFDT et nous souhaitons aussi saluer ceux qui nous ont doté de GOODIES pour cet évènement.
Cette année nous avions un nouveau partenaire le Conseiller en Evolution Pro car nous souhaitions vraiment vous faire découvrir ce qu'est le CEP et surtout sont utilité pour les salariés de vos entreprises.
La Macif à aussi innové cette année en proposant sur son stand un test de diabète.
Liste des partenaires présents : UP, Macif, Malakoff- Humanis, VYV, SCPVC, CNAS, CEP (Conseil en Évolution Pro).

UNE CONFIANCE FRAGILE POUR PLUS DE LA MOITIÉ DES ÉLUS QUANT AUX PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES À VENIR







Les élections CSE ont démarré et vont continuer sur toute l'année 2023. C'est vraiment le moment de tenter la négociation d'accord de droit syndical, soit pour un aménagement pertinent des postes de travail des militants, soit pour permettre d'acquérir plus d'heures de délégation afin d'exercer son mandat plus sereinement.

Nous avons pu, lors de la table ronde, aborder ce sujet au travers d'une expérience d'un accord négocié permettant du temps de délégation complémentaire au droit du travail.

Certes, vouloir négocier ne veut pas dire réussir, cependant pour cette nouvelle mandature nous ne pouvons plus nous priver de demander l'ouverture de cette négociation au vu des pertes d'heures que nous avons essuyées à cause de la mise en place des CSE et des ordonnances Macron. ■



Calendrier des i

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
01 dim	FERIE	01 mer		01 mer		01 sam		01 lun	FERIE	01 jeu	BN CADRE
02 lun		02 jeu		02 jeu		02 dim		02 mar	CE visio	02 ven	BN CADRE
03 mar		03 ven		03 ven		03 lun	CE visio	03 mer		03 sam	
04 mer		04 sam		04 sam		04 mar		04 jeu		04 dim	
05 jeu		05 dim		05 dim		05 mer		05 ven		05 lun	CE visio
06 ven		06 lun		06 lun		06 jeu		06 sam		06 mar	
07 sam		07 mar	BR	07 mar	CE	07 ven		07 dim		07 mer	
08 dim		08 mer	CE	08 mer		08 sam		08 lun	FERIE	08 jeu	
09 lun		09 jeu		09 jeu		09 dim		09 mar	BR	09 ven	
10 mar	CE	10 ven		10 ven		10 lun	FERIE	10 mer		10 sam	
11 mer		11 sam		11 sam		11 mar		11 jeu		11 dim	
12 jeu	CN CADRE	12 dim		12 dim		12 mer		12 ven		12 lun	
13 ven	CN CADRE	13 lun		13 lun	CE visio	13 jeu		13 sam		13 mar	
14 sam		14 mar	CNC	14 mar		14 ven		14 dim		14 mer	
15 dim		15 mer	CNC	15 mer	BN	15 sam		15 lun		15 jeu	
16 lun	CE visio	16 jeu	CNC	16 jeu	BN	16 dim		16 mar	CNC	16 ven	CE
17 mar		17 ven	BN CADRE	17 ven		17 lun		17 mer	CNC	17 sam	
18 mer	BN	18 sam		18 sam		18 mar	CE	18 jeu	FERIE	18 dim	
19 jeu	BN	19 dim		19 dim		19 mer	BN	19 ven	FERMETURE URI	19 lun	
20 ven	*	20 lun	CE visio	20 lun	CE visio	20 jeu	BN	20 sam		20 mar	
21 sam		21 mar		21 mar		21 ven		21 dim		21 mer	BN
22 dim		22 mer		22 mer		22 sam		22 lun	CE visio	22 jeu	BN
23 lun		23 jeu		23 jeu	BR	23 dim				23 ven	
24 mar		24 ven		24 ven	BR	24 lun	CE			24 sam	
25 mer		25 sam		25 sam		25 mar				25 dim	
26 jeu	BR	26 dim		26 dim		26 mer		26 ven		26 lun	CE visio
27 ven	BR	27 lun		27 lun		27 jeu		27 sam		27 mar	
28 sam		28 mar	CE	28 mar	CE	28 ven		28 dim		28 mer	
29 dim				29 mer		29 sam		29 lun		29 jeu	
30 lun	CE visio			30 jeu		30 dim		30 mar	CE	30 ven	
31 mar				31 ven				31 mer			

ZONE A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B Aix-Marseille - Amiens - Caen - Lille - Nancy-Metz - Nantes - Nice - Orléans-Tours - Reims - Rennes - Rouen - Strasbourg

ZONE C Créteil - Montpellier - Paris - Toulouse - Versailles



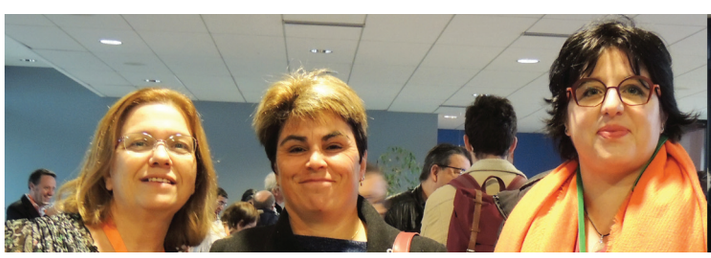


; instances 2023

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
01 sam		01 mar	FERMETURE URI	01 ven	USE	01 dim		01 mer	FERIE	01 ven	
02 dim		02 mer	FERMETURE URI	02 sam		02 lun		02 jeu		02 sam	
03 lun	BR	03 jeu	FERMETURE URI	03 dim		03 mar	CE	03 ven		03 dim	
04 mar	BR	04 ven	FERMETURE URI	04 lun		04 mer	Rencontre Formateur	04 sam		04 lun	CE visio
05 mer		05 sam		05 mar	CE	05 jeu	Rencontre Formateur	05 dim		05 mar	BR
06 jeu		06 dim		06 mer		06 ven		06 lun	CE visio	06 mer	
07 ven		07 lun	FERMETURE URI	07 jeu		07 sam		07 mar		07 jeu	
08 sam		08 mar	FERMETURE URI	08 ven		08 dim		08 mer		08 ven	
09 dim		09 mer	FERMETURE URI	09 sam		09 lun		09 jeu		09 sam	
10 lun	CE	10 jeu	FERMETURE URI	10 dim		10 mar	BR	10 ven		10 dim	
11 mar	CE	11 ven	FERMETURE URI	11 lun		11 mer		11 sam		11 lun	
12 mer		12 sam		12 mar		12 jeu	CE	12 dim		12 mar	CE
13 jeu		13 dim		13 mer		13 ven		13 lun		13 mer	BN
14 ven	FERIE	14 lun	FERMETURE URI	14 jeu		14 sam		14 mar	CE	14 jeu	BN
15 sam		15 mar	FERIE	15 ven		15 dim		15 mer	BN	15 ven	
16 dim		16 mer	FERMETURE URI	16 sam		16 lun		16 jeu	BN	16 sam	
17 lun		17 jeu	FERMETURE URI	17 dim		17 mar	CNC	17 ven		17 dim	
18 mar		18 ven	FERMETURE URI	18 lun		18 mer	CNC	18 sam		18 lun	
19 mer		19 sam		19 mar	BN+CE	19 jeu	CNC	19 dim		19 mar	
20 jeu		20 dim		20 mer	BN	20 ven		20 lun		20 mer	
21 ven		21 lun		21 jeu	BN	21 sam		21 mar	CE	21 jeu	
22 sam		22 mar		22 ven		22 dim		22 mer		22 ven	
23 dim		23 mer		23 sam		23 lun	CE visio	23 jeu		23 sam	
24 lun		24 jeu		24 dim		24 mar		24 ven		24 dim	
25 mar		25 ven		25 lun	CE visio	25 mer		25 sam		25 lun	FERIE
26 mer		26 sam		26 mar		26 jeu		26 dim		26 mar	FERMETURE URI
27 jeu		27 dim		27 mer		27 ven		27 lun	CE visio	27 mer	FERMETURE URI
28 ven		28 lun	USE	28 jeu		28 sam		28 mar	AG des syndicats	28 jeu	FERMETURE URI
29 sam		29 mar		29 ven		29 dim		29 mer		29 ven	FERMETURE URI
30 dim		30 mer		30 sam		30 lun		30 jeu		30 sam	
31 lun	FERMETURE URI	31 jeu				31 mar	CE			31 dim	

l'Uri Centre-Val de Loire
sera fermée du 23 au 30 décembre 2022.

Nous vous souhaitons de bonne fêtes de fin d'année en famille, prenez soin de vous et gardez les gestes barrières.







Le Groupe VYV lance le label Mon Logement Santé

Convaincu que le logement et la santé sont indissociables, le Groupe VYV, à travers le Groupe Arcade-VYV, son pilier logement, lance le label Mon Logement Santé. L'ambition est de garantir aux occupants des logements labellisés, une expérience de vie saine, désirable et résiliente.

Des principes fondateurs et des services innovants

Les principes fondateurs du label prennent en compte différents éléments afin que les habitants ressentent, selon la définition de la santé par l'Organisation mondiale de la santé, un état complet de bien-être physique, mental et social, à travers :

- **Une expérience de vie saine :** des logements dont le bâtiment bénéficie de qualité sanitaire et des services santé et mieux-être proposés aux habitants ;
- **Une expérience de vie désirable :** des logements qui proposent des innovations sociales et technologiques au service du mieux-vivre ;
- **Une expérience de vie résiliente :** des logements qui s'adaptent aux transformations de la société (augmentation du télétravail, changement climatique...).

Les synergies créées entre les métiers du Groupe VYV permettent aux locataires et accédants des projets labellisés du Groupe Arcade-VYV de bénéficier de soins et de services de santé exclusifs : information santé et prévention, accès à un service de téléconseil, espaces pour la téléactivité, animations collectives...

« La promesse du Groupe VYV de prendre en compte l'impact de l'habitat sur la santé se traduit par le lancement du label Mon Logement Santé. Pour le Groupe VYV, le logement est un déterminant de santé mais également un moyen de rendre notre société plus inclusive ».

Stéphane Junique,
président du Groupe VYV

> Découvrez nos engagements

Des engagements au plus près des besoins

Afin de placer l'humain au cœur des enjeux de l'habitat, le label repose sur un référentiel de 40 engagements, dont 10 engagements obligatoires :

1. Intégrer la qualité de l'air intérieur dès la conception, ainsi que dans le choix des matériaux et des équipements du logement ;
2. Proposer des espaces ou des solutions incitant à la pratique d'activités physiques pour tous les âges ;
3. Mettre à disposition des habitants une information santé de qualité et adaptée ;
4. Donner accès à tous les habitants à un service de téléconseil santé 24h/24 et 7j/7 ;
5. Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite la moitié des logements au moins dans les bâtiments collectifs ;
6. Proposer des espaces facilement aménageables pour le télétravail ou une téléactivité ;
7. Proposer des animations collectives pour le mieux-vivre et un accès à des réseaux de voisinage solidaire pour tous les habitants ;
8. Proposer un environnement et des dispositifs sécurisants pour accéder et évoluer dans le logement ;
9. Intégrer le confort d'été dès la conception en utilisant des principes bioclimatiques ;
10. Accompagner les habitants pour les aider à végétaliser leur logement.

Chaque projet sera analysé par le comité de labellisation du Groupe VYV et devra respecter 10 engagements supplémentaires parmi les 40 proposés pour obtenir le label. Cela permet aux sociétés qui développent les logements d'adapter leurs approches en fonction des spécificités des territoires et des attentes des collectivités locales dans lesquelles ces opérations sont implantées.

0336-0622

Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siren 532 661 832, n° LEI 969500E0U6RLLU4UF62. DirCom Groupe VYV/Agence interne de communication - © GettyImages - 07/22.

SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE – SOINS & ACCOMPAGNEMENT – LOGEMENT

GROUPE vyv

Périodique de l'Union Régionale Centre CFDT - 10, Rue Théophile Naudy - 45000 Orléans - Tél. 02.38.22.38.60. - E-mail : uricentre@centre.cfdt.fr - journal trimestriel - Autorisation 10/93 CPPAP n° 0626 S 06395 - Directeur de Publication : Nathalie Dumais - Abt 1 an : 15 € - le n° 2,5 € - Comité de Rédaction : Nathalie Dumais, Rachid Bouadma, Christine Le Moal, Caroline Blot, Xavier Rahard, Teddy Aveline- Composition Maria Sancho et Clémentine Baulande - SCS CFDT Orléans Impression : Imprimerie Prévost - 280, rue Marcel Paul - 45770 Saran -

PEFC 10-31-3175 pefc-france.org